



Vous souhaitez vous impliquer dans une instance autonome et indépendante en faveur du territoire métropolitain?

Rejoignez Le conseil de développement Laboratoire prospectif et agitateur d'idées de Grenoble-Alpes Métropole **APPEL À CANDIDATURE** 

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

**De début janvier au 14 février 2022** Candidature directement en ligne sur



https://participation.lametro.fr/

ou sur c2d.grenoblealpesmetropole.fr

## Le conseil de développement, quésaco?

Une instance métropolitaine composée d'acteurs engagés des 49 communes de la métropole grenobloise.

#### Son format?

Un laboratoire de prospective qui ouvre des débats, explore des chantiers, agite des idées...

## Son rôle?

Nourrir les réflexions et les décisions sur les orientations politiques métropolitaines, organiser et animer des rencontres publiques sur les questions de société pour penser la métropole de demain.

## Sa composition?

60 membres, impliqués dans le territoire à titre associatif, professionnel, culturel, militant ou intellectuel.

## Concrètement quel temps cela prend-t-il?

Les membres siègent, en leur nom propre, pour une durée de trois ans, avec la possibilité de ne s'impliquer qu'une seule année, le temps d'une mission, au conseil de développement.

La disponibilité requise est la participation à 4 ou 5 réunions par an, avec l'opportunité de s'impliquer davantage dans des groupes de travail, des rencontres sur le terrain, la réalisation d'interviews, ou l'animation de controverses par exemple.

La qualité de membre n'est pas rémunérée, ni indemnisée, c'est un temps de bénévolat citoyen au service de l'intérêt général métropolitain.

## Comment sont choisis les membres?

L'objectif est de composer une assemblée de 60 membres qui incarnent et imaginent la métropole de demain.

La sélection devra garantir une répartition équilibrée entre femmes et hommes et entre générations, avec le souci de favoriser une grande diversité de profils d'engagement et de lieux de résidence ou d'activité.

## La mission de ces 60 agitatrices et agitateurs d'idées ?

Chaque année, le groupe est missionné sur un sujet. Il a une année pour construire son parcours, son voyage métropolitain, organiser des rencontres, porter des débats, écrire, filmer, creuser... Il valorisera son travail sur toute l'année, grâce à un espace web nourri de notes, interviews, podcasts, photos, vidéos...

Chaque fin d'année sera réalisé un rapport de propositions et de préconisations, à destination des élus métropolitains. Le C2D peut aussi se saisir de thèmes qu'il juge pertinents pour le territoire, et peut travailler en lien avec d'autres conseils de développement au niveau local ou national.

### Comment candidater?

En remplissant le **formulaire en ligne**, ou ci-joint, avant le 14 février 2022. Celui-ci vous permettra de présenter en quelques phrases votre profil, votre engagement dans le territoire et les aspirations qui motivent votre candidature.

Les deux impossibilités sont d'exercer un mandat électif au titre du suffrage universel au sein de la métropole grenobloise et/ou d'avoir été membre du conseil de développement depuis plus de 6 ans.

# Sur quoi travaillera le conseil de développement en 2022?

La mission prospective en 2022 est une réflexion sur les nouvelles façons d'habiter la métropole avec un zoom spécifique sur un des territoires en forte évolution qu'est le secteur vizillois.

Les membres du conseil de développement ont carte blanche pour organiser des rencontres avec des grands témoins, repérer et croiser des initiatives locales et tester des scénarios prospectifs. C'est l'occasion d'essaimer des projets exemplaires en matière d'habitabilité sur les questions d'urbanisme, de formes urbaines, de fabrique de la ville, les relations ville/montagne, la transition...